

**Renseignements importants à l'intention des fournisseurs  
du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)  
Nouveaux services de télémédecine et de télésurveillance  
et autres services – Nouveau-Brunswick**

Décembre 2014

Citoyenneté et Immigration Canada souhaite informer les fournisseurs que les services de télémédecine et de télésurveillance suivants seront ajoutés à la couverture de soins de santé du PFSI, à la couverture élargie de soins de santé, à la couverture santé publique et sécurité publique et à la couverture pour les personnes détenues en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2014, de même qu'à la couverture de base du PFSI, à la couverture de base santé publique et sécurité publique et à la couverture pour les personnes détenues en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* à compter du 5 novembre 2014.

Remarque : Les critères d'admissibilité s'appliquent toujours. Pour en savoir davantage, consultez les tableaux des avantages du PFSI.

**Services de télémédecine**

Code d'avantages	Description
*8717 *40	Soins généraux – 1 <sup>er</sup> patient traité, premier quart d'heure
*8718 *20	Ajoutez – par quart d'heure
*8719 *20	Service de garde pour aide technique, par quart d'heure
*8119 50	Télémédecine – suivi (utiliser la valeur unitaire générique de 1,01 \$)

**Services de télésurveillance**

Code d'avantages	Description
<b>Visites à domicile aux fins de soins de longue durée – Mêmes frais pour les visites à domicile</b>	
8 60	Premier patient examiné (voir le code de service applicable dans la section de chaque spécialité) Visite d'urgence (exigeant une attention immédiate, à la demande du patient ou d'une personne agissant au nom du patient)
5 *25	Patient additionnel, toute visite à domicile



**Remarque : Toutes les demandes de règlement doivent être reçues par Croix Bleue Medavie dans les six mois suivant la date de prestation du service afin d'assurer leur admissibilité au paiement.**

Si vous avez des questions ou des préoccupations ou avez besoin de plus amples renseignements au sujet du PFSI ou de Croix Bleue Medavie, veuillez communiquer avec le Centre d'information à la clientèle au 1-888-614-1880 ou nous joindre par courriel à [CIC\\_Inquiry@medavie.bluecross.ca](mailto:CIC_Inquiry@medavie.bluecross.ca). Vous pouvez également accéder au site Web de Croix Bleue Medavie au <https://fournisseur.medavie.croixbleue.ca> pour consulter les guides, les bulletins et d'autres renseignements importants au sujet du PFSI.